

A. BOMMART

(1836)

BOMMART, *Amédée*, est né à Douai en 1807 et est mort en juillet 1865 (à Paris, probablement). — Bommart entra à l'École Polytechnique en 1825 et il fut admis à l'École des Ponts et Chaussées en 1827. En sortant de l'École, en 1830, il fut attaché au Conseil général des Ponts et Chaussées. Bommart fut ensuite placé à Compiègne, à la navigation de l'Oise, et c'est à lui qu'on doit la fondation de l'écluse et du barrage de Venette, qui présenta tant de difficultés. A partir de 1833, il fut chargé successivement des arrondissements de Nogent-sur-Seine et de Clermont.

En 1836, il fut appelé par le Gouvernement belge aux fonctions d'inspecteur des études et de professeur à l'École spéciale du Génie civil et des Arts et manufactures de Gand. Pendant la première année académique 1836-1837, il était chargé des cours d'hydraulique et de construction. En 1837-1838, il devait faire en plus le cours de machines (construction et calcul de l'effet des machines). Dans ces fonctions, il donna des preuves de l'esprit d'organisation qu'il possédait à un haut degré et il imprima une impulsion remarquable à l'enseignement destiné en Belgique à former les ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Dès la fin de 1838, il fut rappelé en France et chargé de la partie du cours de construction relative aux routes et aux ponts, à l'École des Ponts et Chaussées de France. La décoration de l'Ordre de Léopold avait été la récompense de ses services en Belgique; il avait d'ailleurs laissé à un autre ingénieur, son beau-frère Lamarle, le soin de continuer son œuvre.

Bommart fut successivement ingénieur de 1^{re} classe (1839),

chevalier de la Légion d'honneur (1841), inspecteur des études à l'École des Ponts et Chaussées (1841), ingénieur en chef (1843), membre de la Chambre des Députés pour l'arrondissement de Douai (1846-1848), ingénieur en chef de première classe et officier de la Légion d'honneur (1850), directeur des études à l'École polytechnique (1851-1856).

Fatigué des luttes continues qu'il avait à soutenir dans cette haute position, il demanda, en 1856, à prendre les fonctions ordinaires d'inspecteur. Appelé, en 1862, à faire partie du jury international de l'Exposition de Londres, Bommart présenta un rapport remarquable sur les matières qui concernent l'art de l'ingénieur. C'est quelque temps après cette publication, en 1863, qu'il fut élevé au grade d'inspecteur général de première classe. Depuis cette époque, il siégea d'une manière permanente au Conseil des Ponts et Chaussées et put ainsi rendre de nouveaux services à l'École Polytechnique.

Il a été enlevé à sa famille et à ses amis et collaborateurs, à la fleur de l'âge, après une maladie de quelques semaines.

PAUL MANSION.

SOURCES

Discours prononcés le jour de ses funérailles, le 20 juillet 1865, par M. Gayant au nom du Conseil général des Ponts et Chaussées, par M. de la Gournerie au nom des professeurs de l'École Polytechnique, reproduits dans les *Annales des Ponts et Chaussées* de France. Paris, Dunod, 4^e série 1865, 1^{er} semestre, t. IX, pp. 133-137. — Recueil des arrêtés, règlements, décisions, programmes, déterminant l'organisation, le régime et le système d'enseignement de l'École préparatoire, l'École spéciale du Génie civil et l'École des Arts et Manufactures établies à Gand aux frais de l'État (Gand, Vanderhaeghen-Hulin, 1838; 89 pp. et 7 tableaux), p. 53.

==